



Conférence annuelle sur le pluralisme 2015

Allocution d'ouverture

Son Altesse l'Aga Khan

Toronto, Canada – 28 mai 2015

La version prononcée fait foi.

Bismillah-ir-Rahman-ir-Rahim

La juge en chef Beverley McLachlin,
Madame Adrienne Clarkson,
Vos Excellences,
ministres et invités distingués,
Mesdames et Messieurs.

Chers amis, permettez-moi de vous souhaiter la bienvenue à la quatrième Conférence annuelle sur le pluralisme que nous avons le plaisir d'organiser pour la première fois au Musée Aga Khan de Toronto. Ces conférences offrent une plateforme unique pour le dialogue international et soulignent le leadership de ceux et celles qui font une différence concrète en faveur du pluralisme et de la citoyenneté inclusive. Nous avons l'immense honneur d'accueillir aujourd'hui, la juge en chef du Canada, qui partagera ses réflexions sur les défis et les perspectives du pluralisme au 21^e siècle.

Je suis très heureux d'accueillir la très honorable Beverley McLachlin afin qu'elle prononce la quatrième Conférence annuelle sur le pluralisme du Centre mondial et de vous accueillir au Musée Aga

Khan. La juge en chef est une grande championne du pluralisme, dont le vaste éventail de jugements démontre un profond respect pour l'inclusion et l'accommodement. Comme vous le savez peut-être, elle a également marqué l'histoire en l'an 2000 lorsqu'elle fut la première femme à être nommée juge en chef du Canada, vous comprenez l'allusion à la parité des genres, et en 2013 lorsqu'elle est devenue la personne ayant été le plus longtemps juge en chef de la Cour suprême du Canada.

Lorsque la juge en chef est arrivée pour la première fois à la Cour suprême en 1989, la Charte canadienne des droits et libertés venait récemment d'entrer en vigueur. Les juges entendaient de nombreux cas controversés en matière de droits de la personne, et devaient souvent rendre des décisions divisées, mais la nomination de la juge en chef a inauguré une ère de consensus parmi ses collègues. Grâce à sa direction réfléchie et articulée, elle a renforcé le respect envers la Cour suprême tout en favorisant chez le grand public, une meilleure compréhension du système de justice.

En travaillant pour maintenir les droits de tous les citoyens canadiens, la juge en chef a grandement contribué au pluralisme robuste du Canada. Certes, les Canadiens insisteront pour dire qu'il reste encore beaucoup de travail à accomplir, mais sur la scène mondiale, il y a un grand besoin d'expériences de pluralisme qui fonctionnent et le Canada en fournit un puissant.

Lors de la conférence LaFontaine-Baldwin qu'elle a prononcée à Toronto en 2003, la juge en chef a dit, et je cite : « Un problème, plus que tout autre, domine l'histoire humaine. Il s'agit de la façon dont on traite ceux qui sont différents de nous. »

Ces mots sont toujours aussi pertinents à mesure qu'on avance dans 21^e siècle, que le défi implique de nouvelles vagues d'immigrants se déplaçant vers les sociétés européennes; la participation politique pour les peuples indigènes d'Amérique latine; le travail pour un changement démocratique au Moyen-Orient et en Afrique du Nord. Il y a un profond besoin de se concentrer sur les valeurs et les espoirs qui unissent tous les êtres humains.

La juge en chef a déclaré, et je cite : « La création d'une société harmonieuse dans laquelle chaque individu se sent non seulement accepté, mais accueilli, est la responsabilité de tous les citoyens. » Cette responsabilité est la raison pour laquelle le Centre mondial du pluralisme existe, pour nous aider à

apprendre les uns des autres sur les défis de la diversité. Lors de soirées comme celle-ci, nous avons la chance de réaliser la mission du Centre qui est de convoquer les leaders du changement et d'inspirer le dialogue sur les avantages de l'inclusion et du respect.

Mesdames et Messieurs, de concert avec vous, j'ai très hâte d'entendre la conférencière d'honneur du Centre en 2015, la très honorable Beverley McLachlin. Merci.